

# À VOIRON

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE VOIRON / MARS 2021



DOSSIER

## *Nouvelle organisation de la gestion des déchets à Voiron*



St Cassien



Votre T3 à partir de  
**169 000€\***

LOT B104  
STATIONNEMENT INCLUS



LES AVANTAGES DE VOTRE  
**RÉSIDENCE**  
TERRE DE LIN  
en location-accession



**EXONÉRATION  
DE LA TAXE  
FONCIÈRE**  
PENDANT 15 ANS\*



**FRAIS  
DE NOTAIRE  
RÉDUITS\***



**VOTRE  
PRÊT À  
TAUX 0%\*\***



**GARANTIE  
3R\***  
RACHAT,  
REVENTE,  
RELOGEMENT

\* sous réserve d'éligibilité au dispositif PSLA \*\* sous condition d'éligibilité au dispositif PTZ

DÉCOUVREZ NOS 25 PROGRAMMES EN ISÈRE SUR

**www.isere-habitat.fr**

POUR PLUS D'INFORMATIONS

**contactez-nous**  
au 04 38 12 46 11



© GE ZABOUK

## SOMMAIRE

- page 4 RÉTRO
- page 5 ACTU
- page 8 DOSSIER  
*Nouvelle  
organisation de  
la gestion des  
déchets à Voiron*
- page 12 FOCUS / TRIBUNE
- page 14 PORTRAIT
- page 15 PATRIMOINE

*En raison du contexte sanitaire,  
vos suppléments L'Agenda et LSD  
sont annulés.*

VOIRON n°64 Mars 2021 - Édité par la Ville de Voiron.  
Directeur de la publication : Julien POLAT, Maire. Rédactrice  
en chef : Elsa DESSIMOND. Rédaction : Sigrid ZINANT.  
Imprimé à base d'encre végétale par l'imprimerie Danzi  
Voiron. Diffusion : Adrexo. Tiré à 12 500 exemplaires.  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Illustrations : Freepik.

## ÉDITO

Plus de 2400 habitants peuplent le quartier dit « Grand Brunetière », qui représente plus de 12% de la population globale de la commune. Cet espace du territoire est fort d'une identité dont les habitants se réclament souvent, et la vie particulière qui l'anime en fait un quartier qui mobilise une attention spécifique des acteurs publics au premier rang desquels figure la ville de Voiron.

Attachés à offrir à chaque Voironnais un cadre de vie de qualité et à maintenir le lien profond qui existe entre Brunetière et le cœur de ville proche, nous avons lancé une importante campagne d'aménagement des espaces publics de ce secteur. Ce projet ambitieux qui se compose de plusieurs volets a vocation à remplir des objectifs multiples qui ont tous pour point commun de contribuer à la profonde réhabilitation engagée depuis 2016.

Le premier objectif poursuivi est la sécurisation des déplacements. Il s'agit en effet d'une zone où le revêtement de certaines voiries est parfois dégradé et où peut se faire sentir un manque d'infrastructures routières spécifiques. Ainsi, les travaux réalisés comprendront la reprise de la route et des axes de croisement, la création de dispositifs destinés à limiter la vitesse des usagers de la route, la création d'un îlot central pour l'arrêt des bus et la mise en accessibilité des trottoirs et des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite.

Bien que tous les aspects de ce projet contribuent individuellement au bien-être des habitants de Brunetière et au-delà bénéficient à tous les Voironnais, le deuxième volet est plus spécifiquement dédié à l'amélioration du cadre de vie. Ainsi, nous avons souhaité créer des espaces de verdure propices à la détente, une piste et des bandes cyclables sécurisées ainsi que des places de stationnement.

Enfin la troisième catégorie d'aménagements visera à moderniser le quartier au travers de l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, l'optimisation de l'éclairage public ou encore le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Les travaux ont d'ores et déjà débuté et se réaliseront par tranches successives pour un achèvement à l'automne 2022. Leur ampleur génère hélas inexorablement des nuisances que nous tenterons par tous les moyens de limiter à leur plus simple expression. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et sommes convaincus que le résultat sera à la hauteur des moyens engagés et des attentes légitimes de chacun.

Julien POLAT  
Maire de Voiron



## — 25 JANVIER

### OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION CONTRE LA COVID 19 À VOIRON

Depuis le 25 janvier, le centre de vaccination contre la Covid-19 du territoire a été délocalisé de l'hôpital de Voiron pour être installé à la salle des fêtes. Les créneaux de vaccination - accessibles uniquement sur rendez-vous - ont été ouverts en priorité aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes ayant une pathologie les exposant à un très haut risque face à la Covid-19. **Au total, durant les trois premières semaines de vaccination, 1251 personnes ont été vaccinées à Voiron.**

## — 3 AU 5 FÉVRIER

### KIT CARNAVAL RIH

Les agents du centre social RIH Brunetière et de la Maison de quartier Baltiss se sont mobilisés pour proposer une activité sur le thème « *Carnaval et déguisements* » aux enfants des quartiers Baltiss et Brunetière. 180 kits créatifs ont été distribués avec l'aide de la farandole des quartiers et des services périscolaires des écoles Jean Moulin et Jules Ferry. Les enfants ont pu profiter de ce kit pour créer à la maison avec leur famille des œuvres sur le thème du carnaval et tenter d'apparaître dans le livre d'or des créateurs du quartier.

## — 8, 11 ET 12 FÉVRIER

### DEUXIÈME CAMPAGNE DE VACCINATION À L'EHPAD ET À LA RÉSIDENCE PIERRE BLANCHE

La première campagne de vaccination contre la Covid-19 a eu lieu les 14, 15 et 18 janvier à l'EHPAD puis le 19 janvier à la résidence Pierre Blanche. Les résidents de l'EHPAD ont pu recevoir leur seconde injection les 8 et 11 février et les résidents de Pierre Blanche, le 12 février. Ces campagnes ont ainsi permis aux résidents de l'EHPAD et aux résidents de Pierre Blanche qui le souhaitaient de se faire vacciner.

## — 15 FÉVRIER

### VISITE DES CHANTIERS DU PROJET HUMANITAIRE SRI LANKA

Une délégation d'élus a visité le chantier de rénovation d'un logement à l'école de Criel et le chantier de rénovation du restaurant scolaire de l'école Pierre et Marie Curie, deux actions du projet humanitaire Sri Lanka menées en partenariat avec l'association Chethana et la Ville de Voreppe. Tout au long de l'année, 12 jeunes âgés de 15 à 17 ans réalisent plusieurs chantiers pour récolter des dons et financer leur voyage d'été au Sri Lanka, durant lequel ils participeront à des missions humanitaires.

## — 18 FÉVRIER

### REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DU CCAS

Le Maire de Voiron, Julien POLAT, et Alyne MOTTE, Adjointe en charge des solidarités, des seniors, du logement et du handicap ont réuni à l'Hôtel de Ville, dans le respect du protocole sanitaire, les bénévoles du CCAS de la Ville. Au total, dans le cadre du dispositif d'appels aux personnes vulnérables mis en place depuis une année, 16 bénévoles appellent en moyenne 143 personnes par semaine pour s'assurer de leur bon état de santé physique et moral. Le lien tissé entre les bénévoles et les bénéficiaires permet de rompre l'isolement et de rester à l'écoute de leurs éventuels besoins.

Textes : Sigrid ZINANT

## TRANSPORT

**50 trajets offerts  
pour les + de 75 ans !**

Depuis le mois d'avril 2018, la Ville, par l'intermédiaire de son CCAS, offre aux seniors de plus de 75 ans, la possibilité de bénéficier d'une carte offrant 50 trajets en transport en commun. Un dispositif qui permet aux personnes âgées de rompre avec l'isolement, de se déplacer plus facilement et de participer à la vie de la commune. Cette carte est valable à compter du jour de sa délivrance et permet aux usagers de voyager sur tout le réseau.

**i** Pour en bénéficier, les personnes doivent résider à Voiron et s'inscrire auprès du CCAS de la Ville au 04 76 67 27 39.

ELECTIONS REGIONALES  
ET DEPARTEMENTALES**Juin 2021**

Les élections régionales et départementales qui ont lieu tous les 6 ans, permettent d'élire les conseillers régionaux et départementaux de chaque territoire.

En raison du contexte épidémique lié à la crise sanitaire du coronavirus, ces élections qui auraient dû se tenir au mois de mars 2021 ont finalement été reportées aux 13 et 20 juin prochains.

*Pour voter aux élections régionales et départementales, il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.*

## CONSEIL MUNICIPAL

**Suivez les séances  
en direct !**

Le Conseil Municipal s'adapte à la crise sanitaire. La Ville vous propose de suivre les séances du Conseil Municipal en direct sur la chaîne YouTube VoironTV. Avant chaque début de séance, le lien de la retransmission en direct du Conseil Municipal est également partagé sur la page Facebook de la Ville (@VilledeVoiron).

Lors du prochain Conseil Municipal qui se tiendra le mercredi 10 mars prochain, les élus voteront notamment le budget primitif de la Ville pour l'année 2021, qui sera abordé dans l'édition du AVOIRON d'avril.

**JEUNESSE**

## Candidatez à la Ville de Voiron !

Comme chaque année durant les vacances d'été, la Ville de Voiron propose aux jeunes de bénéficier d'une première expérience professionnelle grâce aux Jobs Jeunes.

**Quelles sont les conditions d'accès ?**

- Être âgé(e) entre 16 et 18 ans
- Résider à Voiron
- Participer pour la première fois à ce dispositif

Chaque participant effectuera une semaine de 30 heures de travail, entre le 26 juin et le 6 août en contrepartie d'un salaire d'environ 262 euros net.

Le dossier de candidature est disponible sur le site de la Ville : Éducation / Jeunesse > Enfance et Jeunesse > Les Jobs Jeunes

**i** *Le dossier est à retourner complété avant le 30 avril par mail à [jeunesse@ville-voiron.fr](mailto:jeunesse@ville-voiron.fr) ou à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville.*

**SANTÉ**

## Vaccination contre la Covid-19 à Voiron : comment s'inscrire ?

Depuis le lundi 25 janvier, le centre de vaccination contre la Covid-19 du territoire a été délocalisé de l'Hôpital de Voiron vers la Salle des Fêtes municipale située place Jacques-Antoine Gau. Conformément aux mesures gouvernementales, les créneaux ont été ouverts en priorité aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes ayant une pathologie qui les expose « à un très haut risque » face à la Covid-19.

La vaccination a lieu du lundi au samedi. Les créneaux de rendez-vous sont ouverts au fur et à mesure de l'approvisionnement en doses de vaccin et réajustés chaque semaine.

La prise de rendez-vous est obligatoire pour se faire vacciner :

- par téléphone au 04 76 00 3134
- en ligne sur : [sante.fr](http://sante.fr)

**i** *Le jour du rendez-vous, veillez à bien vous munir de :*

- votre carte d'identité,
- votre carte vitale
- votre ordonnance médicale (si vous avez une pathologie vous exposant à un "très haut risque").

**VACANCES**

## Passeport : n'attendez pas le dernier moment !

Vous avez besoin de (re)faire votre passeport ? En raison du contexte sanitaire, le délai de délivrance d'un passeport est de moins de 15 jours, contre habituellement un délai de 45 jours.

Prenez rendez-vous dès maintenant directement en ligne sur [www.voiron.fr](http://www.voiron.fr) rubrique mes démarches en ligne ou auprès du service « passeports et cartes d'identité » de la Ville.

**Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.**

**i** *Infos au 04 76 67 05 89.*

# NUMÉROS UTILES & INFOS PRATIQUES

## EAU (Pays Voironnais)

URGENCE ..... 04 76 67 60 20  
ACCUEIL ..... 04 76 67 60 10

## GAZ ÉLECTRICITÉ

URGENCE GAZ ..... 0 800 473 333  
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ ..... 09 726 750 38

## AGENCE MOBILITÉ

GARE ROUTIÈRE ..... 04 76 05 03 47

## PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

2 Lundis par mois au Centre social Charles Béraudier ..... 04 76 67 96 10

## SANTÉ

CENTRE ANTI-POISON ..... 04 72 11 69 11  
CLINIQUE DE CHARTREUSE ..... 04 28 63 38 38  
HÔPITAL (standard) ..... 04 76 67 15 15  
MÉDECIN DE GARDE et SAMU ..... 15

## SÉCURITÉ

COMMISSARIAT DE POLICE .. 17 ou 04 76 65 93 93  
POLICE MUNICIPALE ..... 04 76 311 311

POMPIERS ..... 18  
PERMANENCE VOIRIE COMMUNALE 06 08 80 94 57  
ENFANTS DISPARUS ..... 116 000

## CENTRE FUNÉRAIRE 04 76 05 67 33

En dehors des horaires d'ouverture  
contacter le commissariat de police

## CONCILIATEURS-MÉDIATEURS DE JUSTICE

sur rendez-vous après de l'accueil du centre social  
Charles Béraudier - 6 av. Jules Ravat 04 76 67 96 10

## HÔTEL DE VILLE

12 rue Mainssieux CS 30268 38516 VOIRON Cedex -  
Tél.: 04 76 67 27 37  
Mail: [mairie@ville-voiron.fr](mailto:mairie@ville-voiron.fr)  
Site: [www.voiron.fr](http://www.voiron.fr)

**Accueil du public:** du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,  
le samedi de 9 h à 12 h



**TRENTA**  
IMMOBILIER



Nathalie Panalier  
& Geoffrey Trenta  
Co-fondateurs de l'agence

# Transformons, ensemble, votre projet en réalité.

L'agence Trenta Immobilier vous accompagne, depuis 2018, sur tous vos projets immobiliers. Depuis peu, nous proposons un service d'accompagnement sur l'immobilier professionnel. Découvrez notre équipe, nos biens et nos services sur notre site [trenta-immobilier.com](http://trenta-immobilier.com).

Agence de Voiron, 16 Cours Senozan.  
04 56 26 15 13 / [agence@trenta.immo](mailto:agence@trenta.immo)



*Déchets*

# NOUVELLE ORGANISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS À VOIRON







*La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais exerce la compétence de collecte et de tri des déchets ménagers sur les 31 communes de son territoire. 108 agents du service de gestion des déchets du Pays Voironnais assurent donc ce service auprès de 93 196 habitants.*

*Depuis fin 2020, il y a eu des changements dans l'organisation de la collecte des déchets à Voiron. Retrouvez les dernières évolutions.*

## Poursuivre l'amélioration du tri de nos déchets

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020, de nouvelles consignes de tri ont été mises en place sur la base de l'évolution des recommandations nationales et de l'amélioration des techniques de tri. Le bac bleu a notamment disparu et tous les emballages en carton, plastique, métal et tous les papiers se trient à présent dans le bac jaune (pots, barquettes, sacs et films en plastique, y compris s'ils sont souillés).

Par ailleurs, l'accélération de la politique de prévention, l'extension des consignes de tri, ainsi que la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires, devraient encore améliorer le tri des déchets sur le territoire.

**En seulement quelques mois,  
les efforts de tri des habitants du Pays Voironnais ont nettement augmenté :**

**+48%**

de déchets  
alimentaires triés  
dans le bac marron

**+24%**

d'emballages et de  
papiers triés dans le  
bac jaune

**-17%**

de déchets non  
recyclables jetés  
dans le bac gris



## Nouveaux jours de collecte pour les habitants du centre-ville de Voiron

Depuis novembre dernier, en raison d'un changement des consignes de tri sélectif décidé par le Pays Voironnais, le jour de collecte et la fréquence de passage du camion de collecte ont été modifiés.

Au centre-ville de Voiron, les bacs étaient collectés le lundi matin. Cette décision obligeait les commerçants ou les sociétés de conciergerie des copropriétés du centre-ville à sortir leurs bacs dès le vendredi soir ou le samedi. Cette situation a eu pour conséquence de voir en centre-ville durant tout le week-end des bacs qui encombraient les trottoirs et perturbaient les cheminements, pour n'être rentrés que le lundi, voire le mardi. De même la collecte des bacs gris a été réduite ce qui n'était pas sans poser des problèmes de volume.

Ainsi, soucieuse de garantir pour les Voironnais un service public de qualité, la Ville de Voiron a demandé au Pays Voironnais de modifier les jours de collecte et d'augmenter la fréquence de collecte. Réceptif, le Pays Voironnais a proposé une solution pour régler ces problèmes. À compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, un nouveau calendrier de collecte s'applique.

**Ce nouveau calendrier a été distribué dans les boîtes aux lettres des Voironnais concernés par cette modification.**

**i** Vous pouvez également le télécharger sur [paysvoironnais.com](https://paysvoironnais.com) > rubrique déchets > jours de collecte

## Lutter contre les dépôts sauvages qui dégradent notre cadre de vie

Triste constat : le phénomène des dépôts sauvages est en nette augmentation de 20% sur la commune, passant de 100 dépôts comptabilisés en 2019 à 120 en 2020. Il s'agit de dépôts de déchets de n'importe quelle nature ou dimension qui sont abandonnés en un lieu non prévu à cet effet.

En réponse à ce phénomène, la Ville déploie des efforts importants pour identifier et verbaliser les auteurs, mais aussi débarrasser les déchets au plus vite pour rendre les lieux à nouveau agréables à tous. En effet, dès lors qu'un dépôt sauvage est constaté, les agents de la brigade municipale de propreté en informent la police municipale qui lance une procédure de verbalisation (un dépôt sauvage est passible d'une amende de 68 euros), puis les déchets sont enlevés.

Au-delà de l'impact évident sur l'environnement et la propreté de l'espace public, ces incivilités occasionnent également des coûts supplémentaires pour la collectivité (donc le contribuable) : des charges de personnel induites par la mobilisation des agents de la brigade municipale de propreté et de la police municipale, auxquelles il faut ajouter le coût du transport et du traitement de déchets.

Les déchets qui ne sont pas collectés en porte-à-porte ou en point de regroupement sont à déposer dans une des déchetteries du territoire.



« En novembre 2020, l'instauration des nouvelles consignes de tri a entraîné une modification des tournées de collecte des déchets en centre-ville ce qui n'a pas été sans conséquence : bacs jaunes positionnés sur la voie publique tout le week-end, volume des bacs gris trop petits pour supporter moins de collectes... Les discussions engagées avec le Pays Voironnais ont permis de retravailler le calendrier des collectes afin de l'adapter à la situation en centre-ville et résoudre les difficultés que nous avons identifiées. »

**Lydia RUELLO MOGORE**

Adjointe en charge du cadre de vie, des commerces et des conseils de quartier



© Pays Voironnais / Valérie Gaillard.

## Enregistrez votre véhicule pour accéder aux 8 déchèteries du territoire

Le Pays Voironnais dispose d'un réseau de huit déchèteries dont l'accès est gratuit pour les particuliers du territoire. Les déchèteries les plus proches de Voiron sont celles de La Buisse, Coublevie, Moirans et Saint-Nicolas-de-Macherin.

Toutes les déchèteries du Pays Voironnais sont équipées d'un système de contrôle d'accès constitué d'une double barrière dont l'ouverture s'effectue via la reconnaissance de votre plaque d'immatriculation. Pour accéder à l'ensemble des huit sites, il est donc nécessaire pour chaque particulier d'enregistrer gratuitement son ou ses véhicules.

**i** Pour inscrire votre véhicule et demander l'accès aux déchèteries du Pays Voironnais, rendez-vous sur : [paysvoironnais.com](http://paysvoironnais.com) > déchèteries

**Des questions sur la collecte des déchets ?** Contactez le service de gestion des déchets du Pays Voironnais au 0 800 508 892, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h.

## Comprendre le cycle de vie des déchets sur le territoire



**Les déchets alimentaires collectés dans les bacs marron** (1 345 tonnes collectées en 2019) sont traités sur l'unité de compostage du site écologique de La Buisse où ils sont transformés en compost Aliment-Terre.

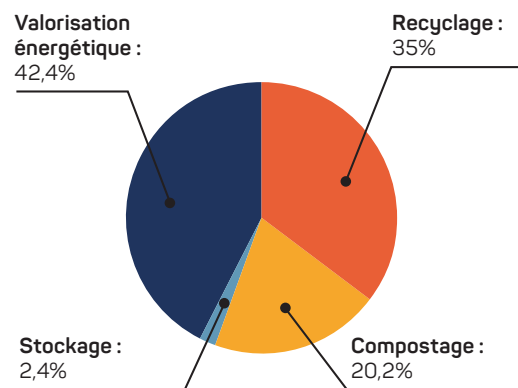


**Les emballages et papiers** (1 846 tonnes collectées en 2019) sont conditionnés avant d'être acheminés jusqu'au centre de tri et de valorisation des déchets d'Athador à La Tronche.



**L'ensemble du verre** (3 109 tonnes collectées en 2019) est regroupé et envoyé vers des verriers pour être recyclé en de nouvelles bouteilles en verre.

## Où vont les déchets collectés ?



Données Année 2019. Le taux de valorisation des matières (hors déchets inertes) est de 50,2% sur le Pays Voironnais, contre 48% en Auvergne-Rhône-Alpes.

## Environnement

# 400 ARBRES SONT ÉLAGUÉS CHAQUE ANNÉE PAR LE SERVICE DES ESPACES VERTS.

Depuis le mois de décembre, le service des espaces verts de Voiron est en action aux quatre coins de la ville pour réaliser l'élagage des arbres. L'élagage est l'opération qui consiste à couper certaines branches mortes ou vivantes d'un arbre pour en orienter ou en limiter le développement.

Chaque année entre décembre et avril, ces travaux d'entretien des arbres mobilisent ponctuellement jusqu'à 10 agents pour intervenir sur 400 arbres en moyenne. A Voiron, les arbres sont taillés tous les deux à trois ans environ. Ces travaux sont nécessaires pour préserver la sécurité des usagers, la santé des arbres, l'esthétisme du paysage urbain et sécuriser les réseaux aériens. Certains arbres peuvent exceptionnellement être abattus, si leur état de santé se détériore ou s'ils représentent un danger pour les Voironnais.

Ces travaux sont également l'occasion pour le service des espaces verts de procéder à la lutte contre les chenilles processionnaires avec la mise en place de sacs à chenilles à hauteur des troncs, mais également d'installer des pièges à phéromones pour protéger les arbres contre les dégâts causés par la Mineuse du Marronnier.

Les branches coupées par les agents sont récupérées et broyées sur place pour obtenir des copeaux de bois qui servent à pailler les massifs de la commune, afin de préserver l'humidité du sol de façon écologique et limiter la pousse de mauvaises herbes, tout en favorisant le développement de micro-organismes qui enrichissent le sol. La zone est nettoyée par le service après la fin des travaux d'élagage.

Actuellement, la Ville de Voiron possède un patrimoine arboré de 1500 arbres répartis sur toute la commune. Dans le cadre du projet « Action Cœur de Ville », la Ville prévoit de végétaliser davantage la commune avec la plantation de 1000 arbres d'ici 2025.



Les élus vous reçoivent sur  
rendez-vous au 04 76 67 27 37

*L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites encadrées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs.*

## TRIBUNE

### GRUPE MAJORITAIRE

Au rang des atouts qui font la renommée de Voiron et son attrait bien au-delà des frontières de notre territoire, figure en bonne place son cadre de vie exceptionnel. Indifféremment de notre âge ou de notre catégorie sociale, nous sommes tous sensibles au fait de pouvoir évoluer dans un environnement agréable dont l'ensemble des éléments sont entretenus avec soin.

Bien que nous ayons la chance de pouvoir en jouir au quotidien et que tout cela semble acquis, il demeure essentiel de conserver à l'esprit que ce qui nous entoure est le fruit du travail acharné de nos aïeux qui ont façonné la ville que nous connaissons aujourd'hui. Nous sommes tous à notre échelle les dépositaires de cet héritage et il revient à chacun d'entre nous d'en prendre soin.

En tant qu'élus municipaux, nous avons bien évidemment un rôle de premier plan à jouer en la matière, en mettant en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires dans toutes les sphères de l'action publique. Continuer à

faire de Voiron une ville attractive et préserver ce charme si typique de ville à la campagne qui allie notamment la richesse des paysages ruraux au confort des infrastructures que l'on peut attendre d'une ville de taille moyenne implique en effet d'agir dans des domaines très divers, allant de la mise en valeur de notre patrimoine à la propreté de nos rues, en passant par la sauvegarde des équilibres urbanistiques. Il s'agit d'une mission essentielle qui nous tient particulièrement à cœur et occupe à ce titre une place centrale dans les feuilles de route successives que nous nous sommes fixées depuis 2014.

Pour mener à bien cet objectif, nous travaillons main dans la main avec l'intercommunalité qui assure la gestion de compétences qui ont elles aussi un réel impact sur notre vie quotidienne (gestion des déchets, économie, mobilités...). Le dernier sujet en date à avoir illustré cette étroite collaboration concerne l'enlèvement des déchets, dont le cycle a été modifié au

objet d'ajustements entrés en vigueur depuis le début du mois afin de répondre précisément aux besoins que nous avons exprimés. Je profite d'ailleurs de cet espace d'expression pour saluer l'implication du Pays Voironnais qui a fait preuve de compréhension face aux problèmes suscités par le changement initial du rythme de collecte et a démontré une réactivité en modifiant son organisation dans des délais raisonnables.

La préservation de notre cadre de vie est une responsabilité collective et il convient de rappeler que la mobilisation de tous les acteurs public et tous les efforts qu'ils consentent restent vains en l'absence du civisme élémentaire et de la propreté à laquelle chaque citoyen responsable doit contribuer. Malheureusement, face à la permanence insupportable de dépôts sauvages ou de déjections canines qui polluent nos trottoirs, nous allons devoir engager des mesures de répression qui vous seront annoncées prochainement. Le respect de notre cadre de vie est l'affaire de tous !

## Stationnement

# PAYBYPHONE : LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT PAR MOBILE SÉDUIT !

Lancée à la fin de l'année 2017 à Voiron, l'application PayByPhone permet de régler le stationnement de tous les parkings en surface situés en centre-ville de Voiron depuis son téléphone, mais également de limiter les contacts avec l'horodateur en période de crise sanitaire.

**Actuellement, l'application est utilisée dans 34 % des transactions.**

Les usagers sont en effet de plus en plus nombreux à utiliser cette application. Le nombre de transactions enregistrées a pratiquement doublé en seulement deux ans, passant de 34 499 transactions pour l'année 2018 à 61 898 pour l'année 2020.

### Comment fonctionne PayByPhone ?

- Téléchargez l'application PayByPhone sur votre smartphone
- Localisez-vous
- Entrez la durée de votre stationnement, et prolongez la durée de votre stationnement où que vous soyez
- Cliquez sur « confirmer le stationnement » et c'est validé !

**i** Plus d'informations : [www.voiron.fr/voiron-pratique/parkings-stationnements/paybyphone/](http://www.voiron.fr/voiron-pratique/parkings-stationnements/paybyphone/)



## GRUPE D'OPPOSITION

Un budget 2021 contraint, mais pourtant...

À l'heure de l'écriture de cet article, seul le débat d'orientation budgétaire s'est tenu mais nous souhaitons partager quelques éléments :

- Le projet cœur de ville comprend 19 fiches actions (ancien hôpital, rue Grande...) seulement 2 émergent dans le rapport d'orientation budgétaire. Pourtant en décembre une délibération sur ce thème a été votée et le magazine de février en parle aussi ! Ambition ou affichage ?
- Les axes d'investissement liés aux économies d'énergies : rien dans le rapport. Ceci nous inquiète au regard de la réglementation qui impose d'ici 2030 (dans 9 ans) la baisse de 40% des consommations énergétiques des bâtiments communaux. Il vaut mieux planifier qu'improviser, d'autant que des aides financières importantes sont mobilisables aujourd'hui !
- Nous incitons la mise en place d'un budget participatif mais la démocratie selon le Maire se limite à glisser un bulletin de vote dans une urne et accorder sa confiance à une équipe municipale pendant 6 ans. Pourquoi avoir peur de l'intelligence collective et de la capacité à raisonner pour le bien commun ?
- Nous constatons aussi que l'enveloppe des indemnités des élus est surévaluée de 17% par rapport au vote en Conseil Municipal. La réponse apportée ne nous convainc pas ! À chacune de nos questions, il nous est retourné que ça n'est pas le budget ! Certes, alors un débat d'orientation ne doit pas se montrer ambitieux pour notre ville ! Nous serons d'une extrême vigilance sur le budget et les mises en place des projets d'investissement.

**Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet**

Recevez des informations locales que vous n'avez nulle part ailleurs :  
Inscrivez-vous sur [www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares](http://www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares)

## GRUPE D'OPPOSITION

Constructions, bétonisation, rien n'arrête Julien Polat.

Il va jusqu'à prévoir un projet de nouveaux logements sur le terrain engazonné de la cour du collège la Garenne ! Ce terrain appartient à la ville de Voiron, dont le maire est vice-président du Conseil départemental, lequel est en charge des collèges. C'est pratique !

Ce terrain a une vue superbe. Il n'en faut pas plus pour être l'objet de la convoitise des promoteurs. La cour goudronnée étant jugée bien assez grande pour le nombre d'élèves, J. Polat lance "la requalification des espaces récréatifs", projet original associant les élèves, qui dure depuis plusieurs années.

Mais qui n'a pas encore abouti...

Le projet de construction lui, avance à grands pas.

Il pourrait être opérationnel avant même que les élèves aient un peu de verdure et d'arbres dans leur "nouvelle" cour.

La bétonisation du quartier de la Garenne explose.

J. Polat avait pourtant promis d'être plus raisonnable, afin d'être réélu. Les conséquences pour l'écoulement des eaux de pluie ou la circulation risquent d'être catastrophiques, rien ne semblant prendre en compte ces problématiques. Faire vivre une ville ne consiste pas seulement à augmenter le nombre de ses habitants, c'est aussi les respecter.

**Johanne Vial, Jean-Luc Boissard et Jean-Pierre Alibeau**

pour le groupe *Horizons Voironnais*  
2020horizonsvoironnais@gmail.com



« Les personnes volontaires pourront se faire vacciner dans les mois à venir »

## CLAIRE ALBORGHETTI

*Coordonnatrice générale des soins au Centre hospitalier de Voiron*

A l'origine infirmière de chirurgie, Claire ALBORGHETTI a ensuite exercé comme cadre de santé du service de chirurgie vasculaire, thoracique et endocrinienne au CHU de Grenoble. Après avoir intégré l'École des Hautes Études en Santé Publique, elle devient Directrice des soins et crée l'Institut de Formation des Professionnels en Santé de Grenoble. Claire ALBORGHETTI est aujourd'hui Coordonnatrice générale des soins du Centre Hospitalier de Voiron et des établissements de la direction commune Voiron Chartreuse.

**Vous êtes Coordonnatrice des soins au centre hospitalier de Voiron, en quoi consistent vos missions ?**

*Ma mission est de coordonner l'activité de l'ensemble des acteurs paramédicaux de l'établissement et ceux des établissements rattachés à la direction commune Voiron Chartreuse. L'amélioration de la prise en charge des patients est mon objectif principal.*

**Vous coordonnez l'ensemble des acteurs opérant au centre de vaccination de Voiron. Pouvez-vous nous en dire plus concernant son fonctionnement ?**

*En collaboration avec les libéraux du territoire et la Ville de Voiron, le centre de vaccination a été conçu sur le principe de « marche en avant ». A leur arrivée, les volontaires à la vaccination sont accueillis par un agent administratif qui vérifie leur rendez-vous, leurs données personnelles et fixe une date pour la seconde injection du vaccin. Ils rencontrent ensuite le médecin libéral pour*

*évaluer les contre-indications potentielles à la vaccination, puis sont orientés vers les espaces de vaccination où les attendent les infirmiers libéraux. Une surveillance de 15 minutes clôture leur venue au centre de vaccination. Dix personnes sont nécessaires chaque jour au fonctionnement du centre.*

**Le délai pour se faire vacciner s'avère être plus long que prévu, quelles perspectives de vaccination pouvons-nous espérer sur le territoire ?**

*A ce jour, le centre de vaccination de Voiron dispose de deux vaccins : Pfizer et AstraZeneca. Conformément aux directives nationales, le vaccin Pfizer est réservé aux personnes de plus de 75 ans et aux personnes vulnérables tandis que AstraZeneca est proposé aux professionnels de santé âgés de moins de 65 ans. Aujourd'hui, le centre de vaccination accueille jusqu'à 80 patients par jour. Les créneaux de vaccination (disponibles sur rendez-vous uniquement) sont ouverts au fur et à mesure de l'approvisionnement en doses de vaccin et réajustés chaque semaine. Ce fonctionnement permettra à toutes les personnes volontaires de se faire vacciner dans les mois à venir.*



**Pour se faire vacciner contre la Covid-19, la prise de rendez-vous est obligatoire au 04 76 00 31 34 ou sur [sante.fr](http://sante.fr)**

## Le goût de la fête

# CARNAVALS ET DÉFILÉS COSTUMÉS À VOIRON

Depuis une année, les festivités n'ont pas pu se tenir en raison de l'épidémie de la COVID-19, alors que depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les Voironnais sont connus pour festoyer, et défiler dans les rues du centre-ville, faisant du Mail et des artères voisines un lieu d'échanges et de moments de joie.

### **Naissance royale, réjouissance générale !**

Chaque naissance royale est prétexte à manifester sa joie dans les rues de la cité. En 1682, la naissance de Louis, petit-fils de Louis XIV, donne lieu sur le Mail à un feu de joie, à l'installation d'une fontaine de vin et à des salves de canons prêtés par le seigneur de Réaumont. Les comptes exorbitants de la fête ne seront clôturés que sept ans plus tard. En 1729, la naissance de Louis, fils du roi Louis XV, donne lieu à une procession et à une parade militaire. Des canons tonnent l'évènement depuis le château de Barral. La ville achète tambours, fusées et lanternes pour animer la cité. Les habitants s'empressent d'éclairer leurs fenêtres. L'inévitable fontaine de vin trône près de l'église des Augustins.

### **Les Voironnais solidaires des inondés de France**

Pratiqué en France depuis le Moyen-Âge, le carnaval est censé défouler le peuple avant le carême, effaçant les différences sociales grâce aux déguisements. La cavalcade, au sens moderne du terme, fait intervenir des cavaliers ou des chars tirés par des chevaux. Deux cavalcades organisées les 29 mars 1908 et 10 avril 1910 ont marqué la mémoire des Voironnais. Si l'origine de la première n'est pas connue, la seconde est motivée par les inondations dévastatrices de janvier 1910 ayant eu lieu à Paris où 20 000 immeubles sont envahis par les eaux. Se rappelant elle-même des inondations connues en 1897, Voiron se veut solidaire et organise alors une cavalcade : une douzaine de chars fleuris parcourt les rues de la ville. La cavalcade se termine place de la République, au cœur de la fête foraine, avec balançoires et stands de tir.

### **25 000 spectateurs pour assister aux Corsos**

La tradition du défilé des chars fleuris se perpétue à Voiron dans les années 1930 grâce aux corsos, une tradition venue d'Italie. L'esprit des cavalcades renaît réellement en 1974 suite à la création de l'Office municipal des fêtes qui réussit de 1976 à 1989 à fédérer saltimbanques, associations musicales, sportives et commerçantes de Voiron. Durant 15 ans, deux journées sont organisées à Voiron avec défilés de chars fleuris, animations musicales et fête foraine, allant jusqu'à rassembler près de 25 000 spectateurs.

**Les Voironnais d'aujourd'hui ne sont pas en reste avec les fêtes de la Chartreuse, les spectacles pyrotechniques, les évènements de Voiron Fête l'Été, la biennale Tous créateurs et le Festival des Cultures du Monde : Voiron, ville festive !**



Un sujet vous tient à cœur ? Vous souhaitez en savoir plus sur une rue, un quartier, un personnage ou un évènement historique de Voiron ? Contactez-nous : [communication@ville-voiron.fr](mailto:communication@ville-voiron.fr)

Texte et photographie  
Arnaud DESCHAR



# SUIVEZ VOIRON

sur les réseaux sociaux !

 [villedevoiron](https://www.instagram.com/villedevoiron)  [@villedevoiron](https://www.facebook.com/villedevoiron)  [@Voiron\\_Ville](https://twitter.com/Voiron_Ville)  [VoironTV](https://www.youtube.com/VoironTV)

